

Plafonneur

RÉF | 1111

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif	Exécuter des travaux de plafonnage traditionnel et de pose de plaques de plâtre.
Programme	<p>Vous pouvez suivre tous les modules ou seulement les modules de votre choix :</p> <ul style="list-style-type: none">• Réaliser un plafonnage intérieur (UUA1)• Réaliser un cimentage et une finition extérieur/ isolation de façade (UAA2)• Réaliser une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur armature (UAA3)• Monter une cloison intérieure en carreaux de plâtre (UAA4) <p>L'apprentissage se déroule principalement en atelier.</p> <p>La formation se clôture par un stage en entreprise (152 heures).</p>
Certification(s) visée(s)	Certificat de compétences acquises en formation (CECAF) et supplément au certificat Europass Attestation de formation professionnelle
Type de formation	Organisme d'insertion socio-professionnelle (OISP) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation

ORGANISATION

Durée	9 mois (modules de 5 semaines à 5 mois)
Horaire	lundi mardi mercredi jeudi de 8h30 à 16h
Début	Permanent
Coût	Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans.
Ne pas avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Connaître

Satisfaire à un entretien de motivation portant sur l'intérêt pour le métier.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Téléphonnez au 02 533 10 79
- Envoyez un mail à info.ftqp@gmail.com
- Complétez le formulaire de contact sur le [site de l'organisme](#)

Organisme

FTQP - Centre de formation qualifiante en construction
Rue des Alliés 303
1190 Forest
Tél: 02 533 10 79
<https://www.ftqp.be/>